

SCI EMMA
23 Avenue Joyeuse
94340 Joinville Le Pont
scibondy@gmail.com

SAS TAY

A l'attention de madame HO TRINH

107 rue Edouard VAILLANT
92300 LEVALLOIS PERRET

LE 1^{ER} OCTOBRE 2023

OBJET : REVISION DE LOYER

Madame,

Votre loyer vient à révision le 1^{er} août 2023. L'indice de référence stipulé dans la cession du bail est celui du 1^{er} trimestre de l'année 2022 soit 120.61 et le nouvel indice ILC du 1^{er} trimestre 2023 est 128.68

Calcul du nouveau loyer : $(4605.38/120.61) \times 128.68 = 4\,913.53$

Le bail étant signé au 1^{er} Août. Il y a pour le 3^{ème} trimestre 2023 un mois à régler sur la base de l'ancien loyer et deux mois à régler sur la base du nouveau loyer soit :

$4605.38/3 = 1\,535.13$ € Hors Taxes Hors Charges
 $(4913.53/3) \times 2 = 3\,275.68$ € Hors Taxes Hors Charges

Soit 4 810.81 € pour le troisième trimestre 2023.

D'autre part le bail prévoit que le dépôt de garantie corresponde à un trimestre Hors Taxes Hors Charges soit 4913.53 €, en conséquence de quoi vous devez compléter ce montant soit $4913.53 \text{ €} - 4605.38 \text{ €} = 308.15 \text{ €}$ à nous verser.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

SERVICE GESTION



SCI EMMA
23 Avenue Joyeuse
94340 Joinville Le Pont
scibondy@gmail.com

SAS TAY

A l'attention de madame HO TRINH

107 rue Edouard VAILLANT
92300 LEVALLOIS PERRET

LE 1^{ER} OCTOBRE 2023

APPEL DE LOYER 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Echéance du 01 OCTOBRE au 31 DECEMBRE 2023

Loyer	4 913.53
Solde 3 ^{ème} trimestre (4810.81 – 4605.38)	205.43

TOTAL Hors Taxe	5 118.96
-----------------	----------

<i>TVA à 20.00</i>	1 023.79
--------------------	----------

<i>CHARGES</i> <i>190 € x 3 mois</i>	570.00
---	--------

<i>REGULARISATION DEPOT DE GARANTIE</i>	308.15
---	--------

<i>Total APPEL TTC</i>	7 020.90
-------------------------------	-----------------

Le locataire ne peut effectuer des travaux sans l'autorisation expresse du propriétaire.

Règlement par virement bancaire